



Premier battement

Voyage au cœur de l'ICM

Guide d'accueil

**Institut de cardiologie
de Montréal**

Préambule – Au cœur de l'action !

Ce guide d'accueil a été réalisé afin de vous transmettre l'information essentielle pour bien débuter votre carrière à l'ICM.

Nous avons tenté de le concevoir de façon à ce que vous retrouviez le maximum d'information en un minimum de temps.

Un des mandats du service de recrutement, dotation et intégration de l'Institut est l'accueil général des nouveaux employés. Outre la journée d'accueil à laquelle vous participerez, nous avons à cœur d'outiller nos employés dès leur entrée en poste et ce pour que leur expérience soit la plus agréable possible.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du guide d'accueil.

Une nouvelle fois bienvenue et bonne chance dans vos futurs défis !



Message de la présidente-directrice générale

Je vous souhaite la bienvenue au sein de l’Institut de cardiologie de Montréal.

L’ICM est un établissement de renommée internationale où les équipes cliniques travaillent étroitement avec leurs collègues du centre de recherche, du centre de formation ainsi qu’avec ceux du centre de prévention et de réadaptation ÉPIC. Cette mise en commun de l’expertise de chacun nous permet d’agir auprès de la personne avant même l’apparition de sa maladie, de lui offrir des soins de haut niveau et d’encourager son rétablissement.

Il y a chez nous une volonté de dépassement qui me rend particulièrement fière. Les innovations issues de nos travaux sont utiles non seulement à notre collectivité, mais elles sont aussi partagées avec les milieux médicaux du monde entier.

Avec vos compétences et à votre manière, vous y contribuerez également.

Si l’idéal d’excellence est au cœur de nos actions, nous sommes aussi une communauté unie où la solidarité et l’appréciation sont des valeurs importantes et vivantes. Vous entrez dans un univers stimulant et humain. Nous avons hâte de vous connaître!

Prenez le temps de parcourir ce guide d’accueil. Il contient beaucoup d’informations utiles qui faciliteront votre intégration dans votre environnement de travail.

Je vous remercie d’avoir choisi l’ICM.

Au plaisir de vous croiser et de vous saluer très bientôt!

Nesrine Raggue,

PDG de l’Institut de cardiologie de Montréal



TABLE DES MATIÈRES

01 Chapitre I	
▪ Présentation de l’Institut de cardiologie de Montréal	5
02 Chapitre II	
▪ Les directions de l’ICM en bref	8
03 Chapitre III	
▪ Votre carrière à l’ICM	11
04 Chapitre IV	
▪ Règlements et politiques	15
05 Chapitre V	
▪ Services d’appoint, événements et avantages aux employés	19
06 Chapitre VI	
▪ S’orienter dans l’Institut	28
07 Chapitre VII	
▪ La Fondation de l’ICM	34



CHAPITRE I : PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

L'ICM d'hier à aujourd'hui

Affilié à l'Université de Montréal, l'Institut de cardiologie de Montréal est un centre hospitalier ultraspécialisé en cardiologie consacré aux soins, à la recherche, à l'enseignement, à la prévention, à la réadaptation ainsi qu'à l'évaluation des nouvelles technologies en cardiologie.

Un peu d'histoire

L'ICM a été fondé en 1954 par le Dr Paul David. Au début des années 50, la cardiologie en était encore à ses premiers balbutiements, mais il aura suffi que le jeune Dr Paul David participe à un congrès à Paris pour préparer le développement fulgurant qui attendait cette discipline au cours des décennies à venir.

Dès lors, il conçoit le projet – très avant-gardiste pour l'époque – de créer à Montréal un lieu entièrement consacré au développement de la cardiologie. Cette vision se matérialisa grâce au soutien des Sœurs Grises, alors engagées dans la construction de l'hôpital Maisonneuve. En plus de lui offrir la direction du département de cardiologie, elles lui donnent carte blanche pour l'aménagement des locaux, consentant à ce que le nouveau service devienne une entité entièrement autonome. C'est ainsi qu'est né l'Institut de cardiologie de Montréal. C'est en 1966 que l'ICM aménagea sur son site actuel, au 5000 rue Bélanger.

Pendant 45 ans, le fondateur aura été l'âme et le cœur de l'ICM, à qui il aura conféré, dès sa création, un caractère profondément humaniste. À sa mort, en 1999, il a laissé à ses successeurs un héritage d'une richesse inestimable. Aujourd'hui, l'ICM est le plus grand centre hospitalier spécialisé en cardiologie au Canada et représente un modèle de référence à l'échelle internationale.

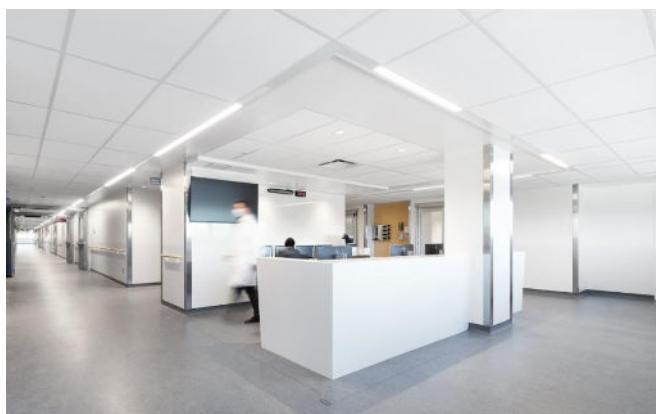


Le fondateur de l'ICM, Dr Paul David

Investir dans l'excellence (IDE)

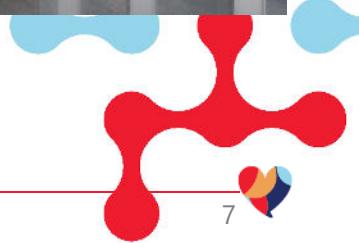
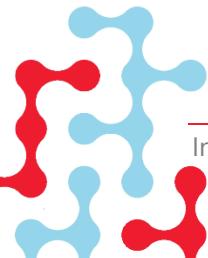
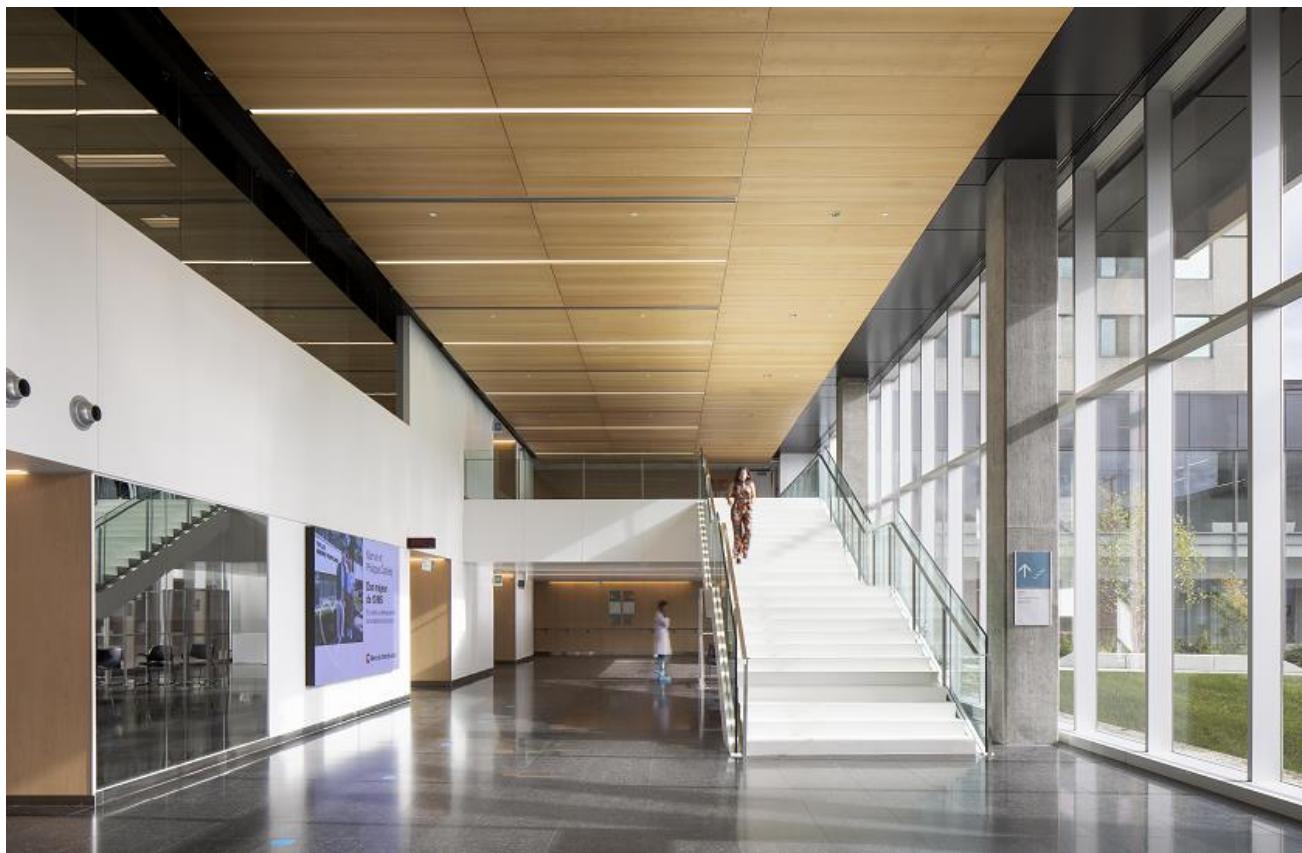
Des travaux de rénovation de grande envergure ont agrandi la surface de l'Institut de 48%. Ces travaux, dont font partis l'agrandissement de l'urgence, la rénovation de l'accueil, le regroupement des services ambulatoires, la création d'un centre de formation, la modernisation des unités de soins intensifs ainsi que la création de chambre individuelles, sont maintenant terminés en majeure partie et vous permettent d'évoluer dans un milieu moderne, plaisant et enrichissant. De plus, un stationnement extérieur à étages a été érigés à l'arrière du bâtiment afin d'ajouter plusieurs places de stationnements pour les employés.

Le nouveau centre de formation et d'excellence en santé cardiovasculaire accueille les professionnels de la santé, les médecins en pratique de même que les stagiaires, étudiants et résidents en médecine. Celui-ci est doté de dix salles de formation et de trois salles de simulation, toutes équipées à la fine pointe de la technologie. L'expertise des formateurs, les formations théoriques (en présentiel ou en ligne) qui sont offertes de même que les activités de simulation permettent aux apprenants de développer leurs compétences dans le but d'offrir de meilleurs soins cliniques à nos patients et d'éduquer l'ensemble de la population en santé cardiovasculaire.



Anatomie de l'ICM : l'Institut en quelques chiffres

2500	Employé(e)s
600	Infirmiers(ères)
203	Préposé(e)s aux bénéficiaires
50	Bénévoles
221	Médecins
21	Chirurgiens
63	Cardiologues
250	Chercheurs
700	Étudiants, stagiaires, résidents, fellows
153	Lits
7	Unités de soins
30	Cliniques externes



CHAPITRE II : LES DIRECTIONS DE L'ICM EN BREF

Les soins : une gestion clinico-administrative

La gestion des unités de soins de l'ICM est sous l'égide de la Direction des soins infirmiers (DSI). Cette direction est responsable de la pratique professionnelle des infirmiers et infirmières praticiennes spécialisées et de la prévention des infections.

La Direction des services multidisciplinaires (DSM) a, quant à elle, le mandat de gérer l'ensemble des services professionnels nécessaires au bon fonctionnement d'un hôpital, notamment le service d'inhalothérapie, le service d'imagerie (radiologie), les soins spirituels, le service d'alimentation et nutrition clinique, l'accueil, les archives et la dictée centrale, ainsi que les plateaux techniques tel que le bloc opératoire, l'hémodynamie et l'électrophysiologie médicale.

Finalement, la Direction des services professionnels, ou DSP, assure la gestion des équipes médicales (chirurgie, cardiologie, médecine, psychiatrie, anesthésie, imagerie et médecine nucléaire, pharmacie).

Ces trois directions (DSI, DSM, DSP) travaillent de concert pour offrir à nos patients les meilleurs soins et la meilleure expérience possible.

L'ICM compte sept unités de soins, plusieurs plateaux techniques, en plus de trente cliniques externes.

La recherche

L'Institut de cardiologie de Montréal est doté du plus important Centre de recherche en cardiologie au Québec et au Canada et dans le peloton de tête dans le monde. Il intègre sous un même toit la recherche clinique et la recherche fondamentale. Cette intégration est issue de la vision mise de l'avant lors de la création de l'ICM il y a maintenant soixante-dix ans et renouvelée jusqu'à aujourd'hui avec le souci constant de mener des activités de recherche qui vont de l'étude des gènes jusqu'aux grandes études cliniques pour le mieux-être et la santé du patient.

Son budget annuel dépasse maintenant les 50 M\$ et il s'illustre par une moyenne de subvention par chercheur parmi les plus élevées au Canada, comparable aux centres les plus performants dans le monde.

Le Centre de recherche est une organisation qui possède plusieurs plateformes technologiques qui lui permettent d'être un vaisseau amiral de la recherche dans le monde.

L'enseignement

L'ICM, comme lieu d'enseignement ultraspecialisé en cardiologie, participe à la formation de la majorité des cardiologues et chirurgiens cardiaques du Québec. Affilié à l'Université de Montréal, l'ICM reçoit chaque année plus de 700 étudiants en stage incluant quelque 70 étudiants de médecine et près de 180 résidents et moniteurs cliniques répartis dans neuf spécialités. L'ICM est également agréé comme seul milieu de stage pour la formation pratique des infirmières spécialisées en cardiologie de l'Université de Montréal.

Parallèlement, plusieurs activités d'enseignement (colloques, congrès, conférences) sont organisées annuellement. La capacité de l'ICM à former un grand nombre de médecins et de professionnels de la santé lui permet d'influencer favorablement et rapidement la pratique de la médecine cardiovasculaire.

La direction des ressources financières

Cette direction a pour mandat d'assurer le suivi financier de l'ensemble des activités de l'ICM à partir de la planification budgétaire, en passant par la comptabilité (clients et fournisseurs) et la paie, jusqu'au suivi budgétaire et la préparation des états financiers, tout en s'assurant du respect des normes de comptabilisation.

Elle est aussi responsable de l'approvisionnement (achats) et de la logistique (réception, entreposage et livraison). Elle s'assure du respect des lois et règlements en vigueur dans le cadre de contrats ou d'ententes portant sur des biens et services.

La prévention

L'Institut de cardiologie de Montréal possède un centre de prévention des maladies cardiovasculaires réputé et reconnu à travers le Québec et le Canada. En 2004, l'ICM est fièrement devenu le premier établissement de santé canadien à être reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme hôpital promoteur de santé. Cette certification a été octroyée en reconnaissance aux activités préventives et de promotion de la santé réalisées au Centre ÉPIC de l'ICM, le plus vaste centre d'activité physique et de médecine préventive au Canada. Cette même année, l'ICM mettait sur pied sa Direction de la prévention afin d'appuyer ces initiatives dans le domaine.

Également, une équipe de chercheurs travaille sur quatre axes, soit l'exercice, l'alimentation, la physiologie humaine et les liens entre la cognition et l'activité physique.

Le Centre ÉPIC compte environ 5 000 membres actifs. Pour en savoir plus sur le centre ÉPIC :
<http://www.centreepic.org/>

La direction des ressources technologiques et informationnelles

La DRTI regroupe les ressources technologiques et informationnelles.

Les ressources informationnelles s'assurent des services de première ligne informatique, de la gestion des infrastructures en technologies de l'information et en télécommunications ainsi que de la sécurité informatique. Cette direction gère entre autre le service de génie biomédical ainsi que les grands projets technologiques de l'Institut.

Le Bureau de projets technologiques regroupe la gestion de projets dans le domaine du génie biomédical (équipements médicaux) et l'implantation des systèmes d'information, incluant la transformation numérique de l'Institut de cardiologie de Montréal.

La direction des services techniques

La DST est responsable de la gestion de l'entretien des bâtiments, de la sécurité et de l'hygiène et la salubrité. Elle est également responsable des grands projets immobiliers.

Le Bureau de développement immobilier est responsable de la planification des projets de rénovation et de construction ; le projet d'envergure Investir dans l'excellence (IDE) en fait notamment partie. Ce projet, terminé en 2023, a permis d'agrandir de 48% la superficie de l'ICM, nous permettant de demeurer un leader canadien et mondial en cardiologie mais également d'offrir des soins de pointe adaptés à la réalité de nos patients. Grâce à cette démarche, nous avons maintenant l'occasion d'évoluer dans un environnement moderne s'arrimant à nos besoins actuels et futurs.

La direction des ressources humaines et des affaires juridiques

La DRHAJ a une mission très large. Toutefois, tous ses mandats sont reliés au personnel et à votre expérience en tant qu'employé.

Que ce soit lors de votre embauche ou à tout autre moment durant votre cheminement à l'ICM, les ressources humaines vous accompagneront au fil des années. Les différents services s'assurent que l'Institut est un environnement agréable, sécuritaire et en perpétuelle évolution pour que vous puissiez vous développer et vous accomplir en tant qu'employé de l'ICM.

CHAPITRE III : VOTRE CARRIÈRE À L'ICM

Votre projet de carrière

Sachez que l'équipe de professionnels RH qui vous accompagnera tout au long de votre carrière à l'ICM est dévouée à votre bien-être et souhaite de tout cœur votre accomplissement professionnel au sein de l'Institut de cardiologie de Montréal. A ce titre, soyez assuré que nous nous chargerons de bien répondre à vos besoins. Nous vous épaulerons dans vos démarches quelles qu'elles soient et nous serons toujours présents pour répondre à vos questions.

Vous trouverez ci-dessous une description des services RH qui vous sont offerts à l'ICM. La Direction des ressources humaines et des affaires juridiques (DRHAJ) comporte plusieurs départements différents. En voici une brève présentation.

Accueil des ressources humaines

Notre secrétaire se fera un plaisir de vous diriger vers la bonne ressource. À l'Institut, le bureau des ressources humaines est situé au local N-5920, au 5^e étage. Les heures d'ouverture sont les suivantes : du lundi au vendredi, de 8h à 16h. Vous pouvez rejoindre le secrétariat au poste 3102 ou par courriel à l'adresse suivante : drh@icm-mhi.org

Affichages de postes

Le service de recrutement, dotation et intégration est responsable des affichages internes et des embauches des nouveaux employés. Les postes à combler sont affichés pour une période de quatorze jours, selon un calendrier préétabli. Vous pouvez consulter les affichages via le guichet web RH.

L'équipe de dotation consulte les listes de candidats à la conclusion des affichages et communique avec les candidats qui répondent aux exigences selon leur ancienneté et selon les conventions collectives en vigueur.

Lorsqu'une nomination est confirmée, l'employé obtiendra une date de mutation à son nouveau poste de la part du responsable des horaires de son nouveau département.

Le candidat auquel le poste est attribué bénéficie d'une période d'initiation et d'essai au cours de laquelle l'occasion lui est donnée de se familiariser avec ses nouvelles fonctions. Pendant celle-ci, l'employé peut décider de réintégrer son ancien poste en avisant la dotation ainsi que les gestionnaires concernés pour se désister du poste.

Le calendrier des périodes d'affichage peut être consulté à la Direction des ressources humaines ou sur le répertoire commun : P:\Commun_ICM\Direction des ressources humaines\Calendrier des affichages

Pour communiquer avec le service de recrutement, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : dotation.interne@icm-mhi.org

Demander une attestation d'emploi

Pour obtenir une attestation d'emploi, veuillez communiquer avec l'accueil des ressources humaines.

Le guichet web RH

Vous trouverez en consultant le guichet web Virtuo-RH plusieurs informations pertinentes pour votre quotidien à l'Institut. Le guichet est accessible via le web, que ce soit à la maison ou au travail, avec un ordinateur, tablette ou téléphone portable. Vous y retrouverez les affichages de postes, votre horaire, votre relevé de paie ainsi que vos informations personnelles.

Vous pouvez y accéder via l'adresse suivante :

<https://guichetrhweb.icm.rtss.qc.ca/portail/home/app/login>

Votre dossier employé

Afin de nous permettre d'effectuer de façon efficace la mise à jour de votre dossier, il est impératif d'informer dans les plus brefs délais la Direction des ressources humaines de tout changement susceptible de modifier votre dossier, tant au niveau des données sociologiques qu'académiques (changement d'adresse, de numéro de téléphone, formation, etc.). Par ailleurs, la Direction des ressources humaines s'engage à respecter la confidentialité de votre dossier personnel. Soyez assuré que seules les personnes dûment autorisées y auront accès.

D'ailleurs, vous pouvez vous-mêmes changer certaines de vos informations personnelles via le guichet web-RH en allant dans la section « mon profil. »

Votre rémunération

Le service de la paie et celui de la rémunération et des avantages sociaux est responsable de tout ce qui touche de près ou de loin votre rémunération. Votre salaire est déterminé selon les modalités prévues à votre convention collective ou selon les directives du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (selon des échelons prédéterminés). Tous les nouveaux

employés doivent fournir à la Direction des ressources humaines les attestations de travail de leurs employeurs précédents pour lui permettre de reconnaître l'expérience et ainsi établir votre salaire. Vous avez une période de 60 jours depuis la date de votre embauche pour remettre ces documents. Dépassé ce délai, la date de réception établira la date des augmentations des heures à votre dossier.

Votre salaire est majoré à des moments précis prévus dans votre convention collective ou dans les directives ministérielles. C'est ce qu'on appelle l'augmentation générale qui survient à une date précise pour tous.

Votre salaire est majoré lorsque vous acquérez de l'expérience si l'échelle de salaire de votre titre d'emploi comporte plus d'un échelon et que vous n'êtes pas au maximum de votre échelle de salaire. C'est ce qu'on appelle l'augmentation statutaire.

La durée d'une période de paie est de deux semaines. La semaine régulière de travail est répartie du dimanche au samedi suivant.

Accès au relevé de paie

Votre relevé de paie est accessible en tout temps sur Virtuo-RH. Il est important de valider votre feuille de temps le vendredi de la semaine précédent le dépôt de la paie. Vous vous assurez ainsi que toutes vos heures sont comptabilisées.

De plus, à 12h00, la veille du dépôt de la paie, vous avez accès à votre relevé dans Virtuo-RH afin de vérifier que les informations saisies sont correctes. Vous avez l'obligation d'informer le service de la rémunération de toute erreur sur votre bulletin de paie afin d'y apporter les correctifs nécessaires, et ce, dans les meilleurs délais.

Le bureau de santé

Le bureau de santé gère les dossiers médicaux des employés qui doivent s'absenter du travail pour des raisons médicales. Veuillez communiquer avec l'accueil des ressources humaines au poste 3102 ou à l'adresse courriel suivante : drh@icm-mhi.org ou servicedesante@icm-mhi.org

Le bureau d'affectation

Que ce soit pour votre horaire ou vos disponibilités, le bureau d'affectation peut vous renseigner si vous avez des questionnements. Vous pouvez communiquer avec eux via l'adresse suivante : bureau.affectation@icm-mhi.org

IntégraCoeur

IntégraCoeur est une initiative de la direction des ressources humaines qui a pour but d'encadrer le personnel administratif dès l'embauche. Les membres du projet accompagnent les nouveaux employés et leur fournissent l'information et les formations nécessaires pour performer dans leurs tâches dès les premières semaines au travail.

Les relations de travail

Les affaires juridiques et les relations de travail font le pont entre les différents partis, notamment les syndicats, pour faciliter les échanges et les rapports ou pour trouver des solutions en matière de conditions de travail. Les RT sont en contact constant avec les représentants syndicaux de l'ICM ainsi que les gestionnaires de l'établissement. Ils sont mandatés pour la gestion de conflits et les problèmes interpersonnels. Vous pouvez communiquer avec eux au besoin à l'adresse suivante : relations.travail@icm-mhi.org

Le développement organisationnel

Le service du D.O. chapeaute de grands projets et peut être appelé à travailler de concert avec plusieurs départements au sein de l'Institut. En résumé, les membres de l'équipe sont responsables de la mise sur pied de plusieurs projets importants, notamment en lien avec la gestion et en matière de formation du personnel non-clinique. Le développement organisationnel aide à faire de l'Institut un environnement en perpétuelle évolution pour que vous puissiez vous y développer et grandir.



CHAPITRE IV : RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

Voici quelques règlements et politiques importants à retenir. Vous pouvez consulter la liste complète des politiques de l'ICM en vous rendant sur le répertoire commun :
<P:\Commun ICM\Politiques et Méthodes\Direction des ressources humaines>

Les valeurs de l'Institut : Solidarité – Appréciation – Innovation

L'Institut s'est doté d'un système de valeurs qu'il est fier de transmettre à tous les membres de son personnel. Ces valeurs sont reflétées dans la qualité exceptionnelle des soins qui sont prodigués dans son enceinte.



La civilité au travail

L'ICM promeut et encourage la civilité au travail. Il est primordial dans vos relations avec la clientèle ou le personnel d'adopter une conduite qui favorise la compréhension et le respect d'autrui et d'utiliser un langage dont le ton, le choix des mots et le contenu respectent son ou ses interlocuteurs. Ainsi, aucune conduite déviante ne sera tolérée, que ce soit par le geste ou le langage.

Confidentialité des dossiers médicaux et personnels

Votre employeur vous demande de respecter le code de déontologie de votre profession. À cet effet, vous êtes tenus à la confidentialité des dossiers médicaux. La confidentialité est une condition de travail inhérente à votre emploi, puisqu'elle est imposée à l'établissement par le Code civil du Québec.

Vous devez donc considérer comme confidentielles toutes les informations médicales et nominatives contenues au dossier du patient (nom, adresse, numéro de chambre, résultat d'examen, etc.) De ce fait, le dossier médical est un document confidentiel et nul ne peut y avoir accès sans une autorisation écrite du patient au préalable.

Pour préserver la confidentialité des informations contenues au dossier d'un patient et par respect de la vie privée de ce dernier, vous devez faire preuve de discréetion lors de conversations dans les aires communes de l'établissement (cafétéria, couloirs, ascenseurs, etc.). En cas de manquement à la confidentialité, le patient concerné peut en effet avoir recours à une poursuite pour obtenir un dédommagement.

Pour toutes questions sur l'accès aux dossiers ou sur la confidentialité, veuillez-vous référer au service des archives médicales.

Prévenir et contrer le harcèlement et les agressions

L'ICM offre un milieu de travail exempt de toutes formes de harcèlement et d'agression et assure à toute personne le droit d'être traitée en toute équité et sans discrimination.

Ainsi, nous fournissons le soutien aux personnes qui croient être victimes de harcèlement ou d'une agression, ainsi qu'aux personnes mises en cause, en ayant recours à des mécanismes d'aide et de traitement des plaintes. L'ICM vous incite à signaler tout cas de harcèlement et d'agression et à obtenir de l'aide.

Utilisation des biens, services et locaux de l'ICM

Outre le fait que vous devez assurer un usage judicieux et conforme des biens, services et locaux dans l'exercice de vos fonctions, il est à noter que vous ne pouvez pas emprunter ou utiliser temporairement, et même de manière exceptionnelle, des biens, des services ou un local de l'ICM à des fins personnelles.

Comme il est interdit d'emprunter du matériel appartenant à l'ICM sans autorisation au préalable, le service de sécurité peut vérifier le contenu de tout colis transporté par le personnel. De plus, vous devez signaler à votre supérieur immédiat ou à l'agent de sécurité tout manque ou vol de vêtement, nourriture ou matériel

Équité, diversité et inclusion

Notre politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion a été adoptée par le conseil d'administration. L'Institut de cardiologie de Montréal reconnaît l'importance d'offrir des environnements de prestation de soins et services et un milieu de travail où chaque personne a droit au respect et à la dignité. L'ICM reconnaît également que la diversité contribue à une variété de points de vue, d'expériences et de talents, favorisant la créativité, l'innovation et ainsi l'excellence, qui sont au cœur de ses valeurs. Il reconnaît que la diversité et son respect sont nécessaires à l'atteinte de ses objectifs, son avancement ainsi qu'à l'épanouissement des personnes contribuant à sa mission.

Cybersécurité

Comme vous le savez, la cybersécurité est un enjeu majeur pour nos institutions. Afin de protéger les systèmes informatiques de l'ICM ainsi que les informations sensibles, il importe d'y porter une attention particulière. Des formations obligatoires portant sur ce sujet sont prévus dès l'embauche, en plus de campagnes de sensibilisation à chaque année. Pour communiquer avec le centre de support informatique (CSI), veuillez composer le 2123 ou écrire à: cse.icm-mhi.org



Code vestimentaire

Nous voulons vous rappeler qu'une tenue vestimentaire soignée et convenable est toujours de rigueur. Un habillement décent et approprié à votre fonction est exigé dans une institution publique afin d'assurer le respect des patients et la sécurité au travail.

Lorsque requis, les uniformes de travail sont fournis et entretenus par votre employeur. Ceux-ci sont disponibles au service de lingerie et vous devez les déposer dans les bacs prévus à cet effet après utilisation. Pour des raisons d'hygiène et pour minimiser les risques d'infection, vous devez obligatoirement vous changer sur place avant et après votre quart de travail. Il est par ailleurs interdit de porter l'uniforme à l'extérieur de l'établissement.



CHAPITRE V : SERVICES D'APPOINT, ÉVÉNEMENTS ET AVANTAGES AUX EMPLOYÉS

Avantages aux employés

Que ce soit le fruit gratuit offert à chaque jour, l'accès gratuit au Centre ÉPIC, les rabais pour la carte OPUS et Bixi, ou les cabines RechargeMe, les employés de l'ICM sont bien nantis en termes d'avantages de toute sorte. Nous vous invitons à consulter le lien suivant pour connaître la gamme complète des avantages dont vous bénéficiez à l'ICM : <https://www.icm-mhi.org/fr/experience-employe>

Programme d'aide aux employés

En tant que membre du personnel de l'ICM, vous avez accès à un programme d'aide aux employés (PAE).

Dialogue : un service virtuel via : <https://app.dialogue.co> ou en personne qui vous offre des consultations avec des spécialistes de la santé mentale, des professionnels juridiques, fiscaux ou financiers, pour n'en citer que quelques-uns.

Les services de Dialogue sont 100 % confidentiels. L'organisation ne reçoit que des statistiques globales sur l'inscription et l'utilisation des services.

Programme d'aide aux employé(e)s et à la famille (PAEF) : Réimaginé pour une expérience idéale

Bienvenue à votre nouveau PAEF!

Dialogue est la première plateforme de soins virtuels au Canada. Elle offre une gamme de services de santé et de bien-être essentiels pour assurer votre santé et votre bonheur et ceux de votre famille.

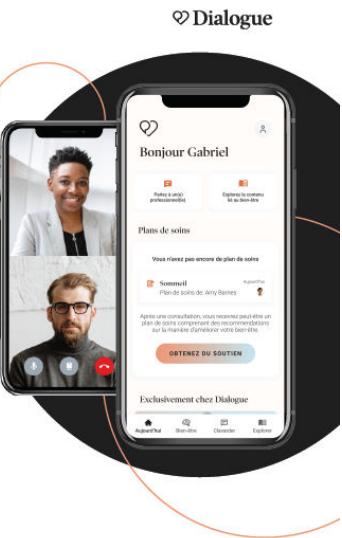
Grâce à la plateforme intégrée de santé et de bien-être de Dialogue ou encore, en personne selon vos préférences, vous bénéficiez d'un soutien personnalisé et d'un accès facile et pratique aux services.

Services offerts par votre PAEF

Dialogue est là pour vous aider à faire face à une vaste gamme de problèmes courants. Voici un aperçu des services qui sont à votre disposition :

 **Santé mentale**
Donnez de l'amour à votre esprit. Parlez de ce qui vous tracasse à un spécialiste de la santé mentale.

 **Travail et carrière**
Obtenez les conseils de nos orienteurs sur les complexités du monde du travail ou sur la façon d'atteindre vos objectifs professionnels!



 **Services juridiques et financiers (virtuellement seulement)**
Discutez avec un avocat ou un planificateur financier d'expérience qui pourra vous aider à régler une diversité de questions juridiques et financières.

 **Famille et relations**
Si vous avez des préoccupations familiales ou avez besoin de soutien pour les soins de vos enfants ou de vos parents âgés, obtenez les conseils de nos spécialistes.

Découvrez Dialogue dès aujourd'hui
app.dialogue.co
1-833-352-3789

Télécharger dans l'App Store 

Télécharger sur Google play 

Support psychologique et programme mieux-être

L'institut de cardiologie de Montréal tient à offrir le soutien nécessaire à son personnel. Les responsables du programme mieux-être ont mis en place des outils pour accompagner et supporter les employés et les gestionnaires à travers diverses problématiques personnelles et

professionnelles. Si vous en sentez le besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec Ève Dubois (eve.dubois@icm-mhi.org) ou Olga Moiseeva (olga.moiseeva@icm-mhi.org).

Programme réseaux veilleurs

Le réseau des veilleurs est un programme de premiers soins psychologiques offert à l'Institut par un regroupement d'employés dédiés. L'objectif des veilleurs est de repérer et référer les personnes démontrant des signes de détresse, de stress, de tristesse ou autres symptômes précurseurs de problèmes de santé mentale. Ce sont vos propres collègues qui assurent donc une vigie.

Vous pouvez facilement repérer les veilleurs grâce à leur ruban vert. Pour avoir plus d'informations, veuillez prendre contact avec Olga Moiseeva : olga.moiseeva@icm-mhi.org

Centre ÉPIC (Centre de médecine préventive et d'activité physique)

L'Institut encourage l'acquisition de saines habitudes de vie. À titre d'employé de l'ICM, vous bénéficiez de l'abonnement Bronze gratuit et d'un tarif préférentiel pour les autres abonnements au Centre ÉPIC. De nombreux cours de groupe sont offerts dans des installations modernes qui comprennent piscine, salle de musculation, service de massothérapie et gymnases. Pour vous inscrire ou obtenir de l'information additionnelle sur les services qui vous sont offerts, présentez-vous au Centre ÉPIC, situé derrière l'ICM, au 5055 rue St-Zotique Est ou contactez le 514-374-1480.

Stationnement et enclos à vélo

L'ICM met à votre disposition des espaces de stationnement payants. Pour obtenir un permis de jour, de soir ou de fin de semaine, vous devez envoyer un courriel au service de stationnement : stationnement.icm@icm-mhi.org

La période d'attente pour obtenir un permis de jour peut varier en fonction du nombre de demandes en attente. Le cas échéant, vous êtes donc invité à vous stationner dans les rues avoisinantes, tout en surveillant les restrictions en vigueur.

Veuillez mentionner tout changement (véhicule, immatriculation, etc.) en envoyant un courriel au service de stationnement.

L'emplacement sécurité pour vélos est situé à l'arrière du bâtiment entre l'ICM et le Centre de réadaptation Marie-Enfant. Le local est accessible uniquement grâce à votre carte employé. Pour en obtenir l'accès, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : cartes.employes@icm-mhi.org

Bibliothèque de la santé cardiovasculaire

La bibliothèque, située au local N-1210, offre à tous les employés, médecins, résidents, gestionnaires, chercheurs et stagiaires travaillant à l'ICM des services de référence, de soutien à la recherche, de formation aux diverses bases de données, de prêt entre bibliothèques, de fourniture de documents et de veille informationnelle.

Le catalogue en ligne CorDis permet le repérage de l'information parmi notre collection de livres, de périodiques et de DVD, ainsi que l'accès à la base de données.

Catalogue CorDis : <http://icm.inlibro.net>

Quatre ordinateurs de bureau sont disponibles sur place, ainsi que de nombreuses prises et tables pour vous installer confortablement avec vos propres appareils.

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, en dehors des heures d'ouverture, l'accès est autorisé au personnel de l'ICM. Un accès temporaire est possible en s'adressant auprès du poste de sécurité de l'ICM. Pour plus d'informations : biblio.icm@icm-mhi.org

CPE Cardio-Puces

Situé à l'arrière de l'ICM, plus précisément au 6825 rue Viau, l'installation *Les P'tits Cœurs* du centre de la petite enfance Cardio-Puces offre un service de garde en milieu de travail du lundi au vendredi de 6h45 à 18h00. La seconde installation, *La Marmaille du Parc*, sise au 6280, 31e Avenue offre 75 % de ses places aux employés de l'ICM du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00. Le CPE accueille les enfants de trois mois à cinq ans dans un milieu de vie éducatif, chaleureux et sécuritaire adapté aux besoins des tout-petits. Pour réserver une place, il est recommandé de s'inscrire à l'avance sur une liste d'attente. Pour inscrire votre enfant vous devez communiquer avec La Coopérative Enfance Famille par internet au www.laplace0-5.com ou par téléphone au 514-593-2536.

Carte d'identification

Une carte d'identification, autrement appelée carte d'employé, vous est remise lors de votre embauche par le département de sécurité afin que tout le monde puisse vous identifier. Le port de cette carte est obligatoire en tout temps et s'applique à tout le personnel.

Si vous perdez votre carte d'employé, il vous est possible d'en obtenir une nouvelle en déposant une demande auprès des agents de sécurité. À votre départ de l'ICM, vous êtes tenu de remettre votre carte d'identité.

Comité de la relève infirmière (CRI)

Le comité de la relève infirmière favorise l'intégration et la représentation des intérêts de la relève infirmière de l'Institut. Le comité soutient les infirmiers et infirmières désirant obtenir de l'aide pour l'examen de l'OIHQ. Il organise également des événements tout au long de l'année. Pour prendre contact avec le comité, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : cricmtl@gmail.com

Bottin des numéros ICM

Vous avez accès au bottin de l'ICM via le répertoire du réseau public. Ce bottin renferme tous les postes téléphoniques de l'ICM. Pour vous y référer, veuillez suivre le chemin suivant :

<P:\Commun ICM\ BOTTIN ICM>

Voici quelques numéros fréquemment utilisés :

Accueil de la DRH	3102
Centre du support informatique	2123
Ligne info-Covid	2505
Sécurité	4545
Signaler une urgence	5555
Téléphoniste	3800

Nos médias

Informez-vous en vous branchant sur les médias numériques de l'Institut ! Que ce soit notre site web, le groupe Facebook des employés ou *Arteria*, vous y trouverez une multitude d'informations pertinentes.

- ♥ Site web de l'ICM : www.icm-mhi.org
- ♥ Groupe **Facebook** exclusif aux employés de l'ICM
- ♥ Instagram : [@icmtl](https://www.instagram.com/icmtl)
- ♥ La page **LinkedIn** de l'Institut
- ♥ L'infolettre de l'ICM : **Arteria**
- ♥ **Les nouvelles qui courent**, le bulletin pour les membres du Centre ÉPIC.

L'infolettre de l'ICM, c'est quoi ? Les nouvelles d'**Arteria** sont publiées à chaque lundi et recensent des nouvelles d'ordre général sur les événements, les changements importants, les



The image shows the header of the Arteria newsletter from June 23, 2025. The header features the Arteria logo with a stylized heart and rainbow swoosh, followed by the text "arteria infolettre de l'ICM". Below the logo, it says "Votre infolettre du 23 juin 2025" and "Volume 3 - Numéro 12". To the right, there's a red decorative graphic of overlapping puzzle pieces. The main content area has a red background with white text. It includes a section titled "Actualité de l'ICM" with a document icon, and another titled "Visionnez le Zoom de la PDG" with a video camera icon. At the bottom, there's a section titled "Déménagement de la clinique de vaccination du personnel" with a note about the clinic's new location.

déménagements et les publications médiatiques à l'ICM. Vous les recevrez donc à chaque lundi via courriel.

70 ans d'excellence

2024 fut une année spéciale, car l'Institut de cardiologie de Montréal a fêté ses 70 ans ! Plusieurs événements d'envergure ont eu lieu pour souligner cette étape importante, notamment lors des festivités du temps des fêtes où plus de 900 employés se sont réunis pour célébrer et festoyer en grand. Vous trouverez quelques photos de cette belle soirée ci-dessous.



L'ICM en fêtes

Chaque année, l'ICM tente de fêter Noël en grand, avec des événements organisés tout au long des mois de novembre et décembre. Que ce soit une exposition d'œuvres d'arts faits par les employés de l'ICM, un marché de Noël pour faire des emplettes, un repas spécial à la cafétéria ou un *party*, l'ICM sait faire les choses en grand.



Journées portes ouvertes et activités de recrutement

Notre équipe de recrutement s'active régulièrement à organiser des événements importants afin d'attirer des gens de qualité susceptibles de se joindre aux brillantes équipes de l'Institut. À certains moments clés, des journées portes ouvertes ou des activités de recrutement seront organisées à l'intérieur des murs de l'hôpital.



Journée reconnaissance des employés

Cette journée toute spéciale se déroule à l'ICM et est l'opportunité pour la haute direction de remercier les efforts considérables faits par les employés de l'Institut tout au long de l'année.



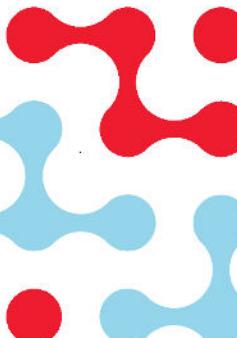
Gala Reconnaissance annuel de l'ICM

Le gala reconnaissance de l'ICM est un événement spécial où se rassemble une grande majorité des employés, gestionnaires, médecins, et autre de l'ICM au grand auditorium. Des prix sont distribués aux employés méritants, et nous soulignons également la carrière des employés ayant plus de 25 ans de service au sein de l'Institut.



La rentrée ICM

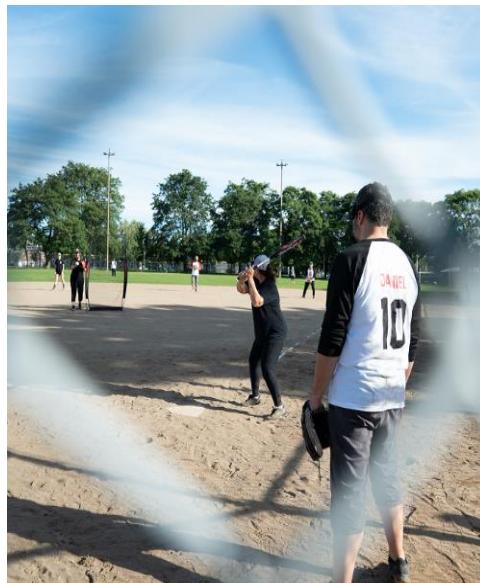
En septembre, l'Institut souligne toujours la rentrée avec un événement festif. C'est l'occasion de se retrouver après les vacances. Des membres de l'équipe accueillent les employés aux portes avec un petit cadeau de la rentrée !



Tournoi des coeurs

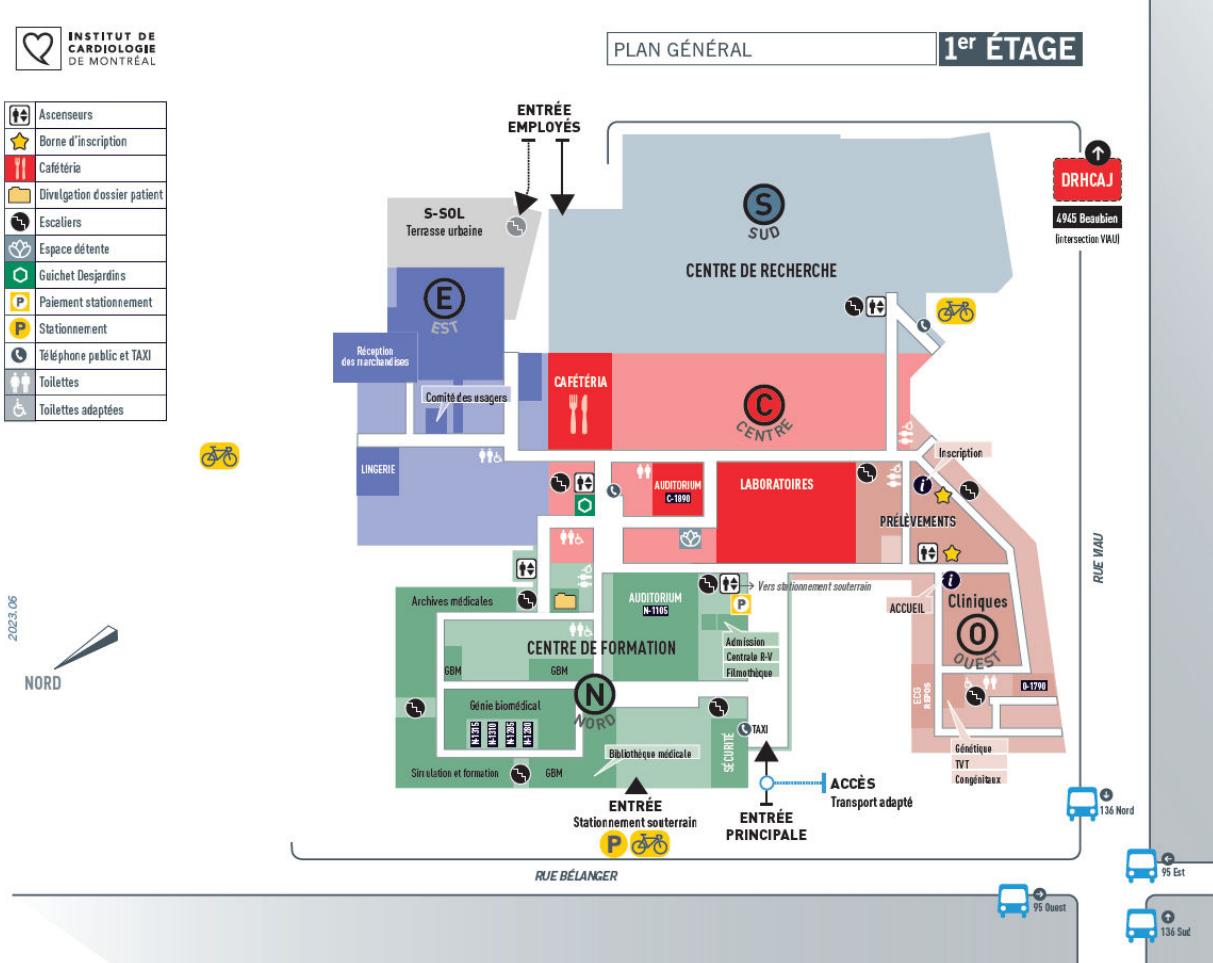
À L'Institut, le sport c'est important ! Depuis maintenant trois ans, un tournoi de balle-molle est organisé, et plusieurs équipes composées d'employés de l'ICM y participent annuellement.

Voici quelques clichés de la 1ere édition :



CHAPITRE VI : S'ORIENTER DANS L'INSTITUT

1^{er} étage



2^e étage



PLAN GÉNÉRAL

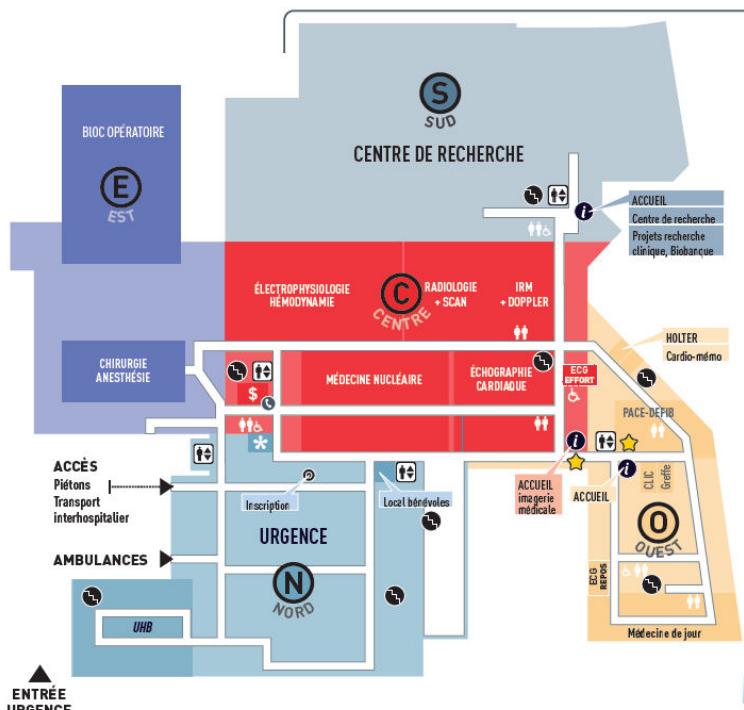
2^e ÉTAGE

	Ascenseurs
	Borne d'inscription
	Comptabilité
	Escaliers
	Lieu de recueillement
	Téléphone public
	Toilettes
	Toilettes adaptées

UHB Unité d'hospitalisation brève

2023.06

NORD



RUE BÉLANGER

RUE VAU



3^e étage



	Ascenseurs
	Blocs
	Escaliers

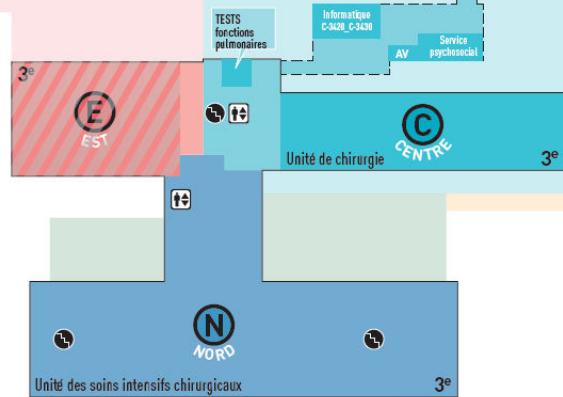
AV Audiovisuel

PLAN GÉNÉRAL

3^e ÉTAGE

2023.06

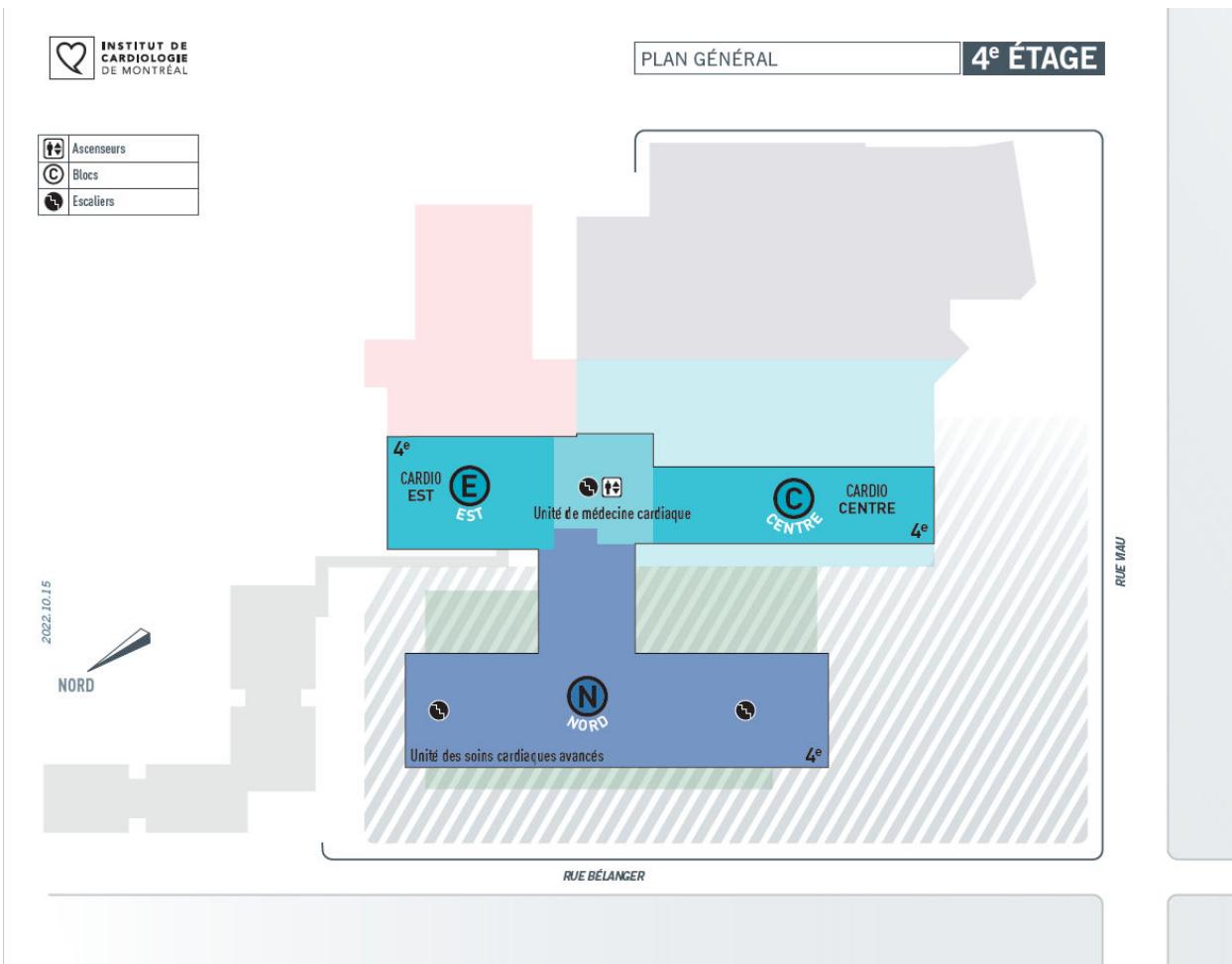
NORD



RUE BÉLANGER

RUE VAU

4^e étage



5^e étage



PLAN GÉNÉRAL

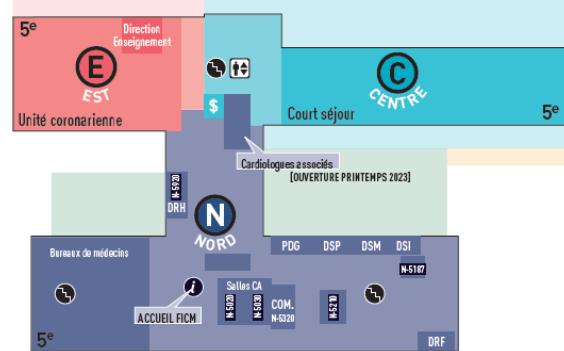
5^e ÉTAGE

	Ascenseurs
	Blocs
	Comptabilité
	Escaliers

DRF Direction ressources financières
 DSM Direction services multidisciplinaires
 PDG Présidente-directrice générale
 DRH Bureaux satellites de la Direction des ressources humaines
 COM Direction adjointe des communications et des relations médias

2023/03

NORD



RUE BÉLANGER

RUE VAU



Sous-sol

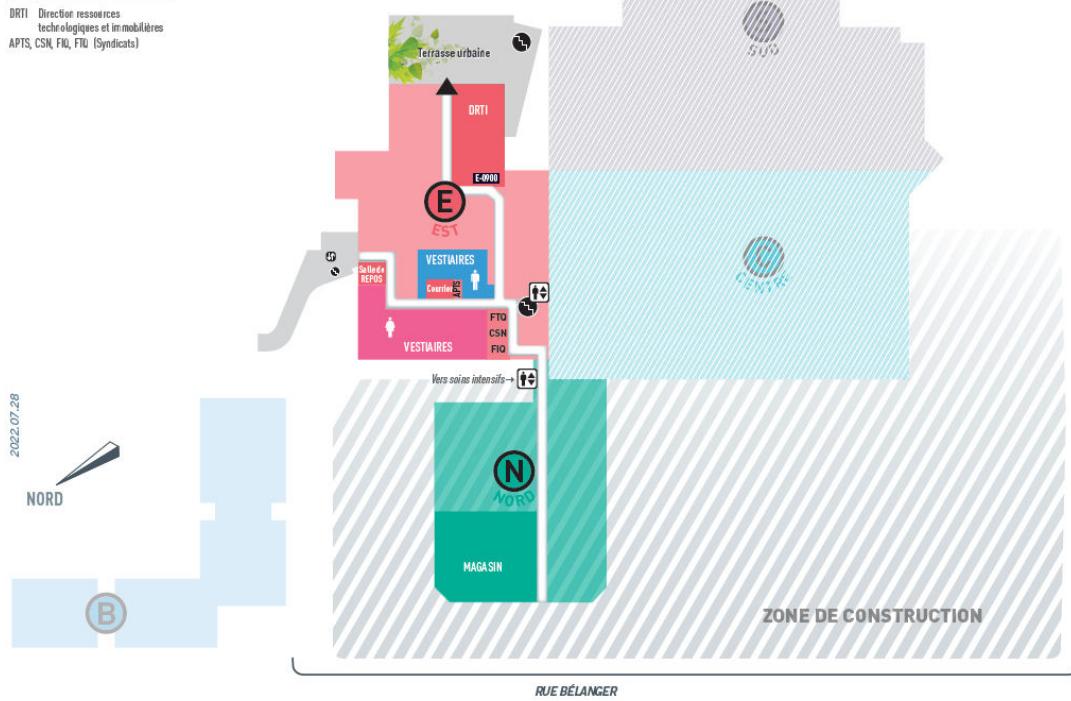


	Ascenseurs
	Blocs
	Escaliers

DTI Direction ressources
technologiques et immobilières
APTS, CSN, FIO, FTQ (Syndicats)

PLAN GÉNÉRAL

SOUS-SOL



CHAPITRE VII : LA FONDATION DE L'ICM

La Fondation recueille et administre des fonds pour soutenir la recherche, les soins, l'enseignement, la prévention, la réadaptation et l'évaluation des nouvelles technologies de l'Institut de cardiologie de Montréal. Elle contribue à combler de façon significative les besoins prioritaires de l'Institut, en offrant à ses spécialistes, professionnels et chercheurs, l'appui financier leur permettant d'accomplir de grandes réalisations.

Depuis 1977, grâce à des événements annuels comme Cours pour le cœur, Heart Beat, le Grand Bal des Vins-Cœurs, Loto Cardio... ou encore grâce à des entreprises ou à des donateurs privés, la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal a octroyé plus de 350M\$ à l'Institut.

Tous ces dons ont permis à des projets novateurs d'être mis sur pied afin de favoriser le traitement des patients atteints de maladies cardiovasculaires, notamment grâce à des techniques moins invasives, plus préventives et toujours à l'avant-garde du savoir et de la technologie. Il s'agit d'avancées technologiques et médicales tangibles qui font une réelle différence dans la vie des patients.

La Fondation mise sur l'implication, l'intégrité, l'écoute et le respect afin d'obtenir des résultats probants et efficaces, tout en assurant une gestion responsable, intègre, transparente et rigoureuse des fonds qui lui sont confiés. Son sens du dépassement est nourri par le travail inspiré de ses nombreux bénévoles.

La Fondation s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie, qui a été approuvé par son conseil d'administration. Ainsi, la corporation s'engage à développer et à maintenir une réputation exemplaire en matière d'éthique et de déontologie à tous les échelons de sa structure. Chaque membre du conseil doit adhérer aux normes décrites dans ce code. On y traite notamment de conflits d'intérêts, d'informations confidentielles, d'emploi et d'associations externes, de divertissements, de cadeaux et faveurs ainsi que d'utilisation des biens et propriétés de la corporation.



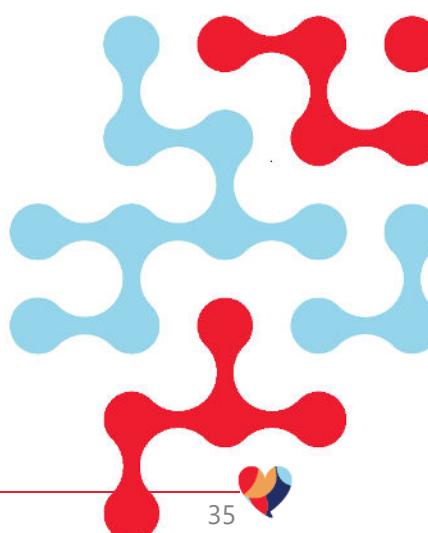
CONCLUSION

Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue du guide d'accueil. N'hésitez donc pas à nous faire part d'éventuels renseignements manquants ou à approfondir. Nous tenterons, dans la mesure du possible, de remédier à la situation rapidement.

Personne-ressource :

Julien Désalliers-Campion, technicien aux ressources humaines

Poste 4863 – julien.desalliers-campion@icm-mhi.org



V2.5 – novembre 2025

Institut de cardiologie de Montréal

5000 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C8
514 376-3330
www.icm-mhi.org

Coordination, mise en page et révision des textes

Service de recrutement, dotation et intégration de la Direction des ressources humaines et des affaires juridiques.



Tous droits réservés, février 2019